

Réussir l'installation de votre bungalow préfabriqué sans stress

Études et démarches administratives

- Consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre mairie pour valider la faisabilité du projet.
- Déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire selon la surface au sol.
- Réaliser une étude de sol (G2) pour confirmer la portance du terrain et adapter les fondations.
- Vérifier les servitudes de passage ou de réseaux sur votre parcelle.

Préparation du terrain

- Délimiter précisément l'emplacement du bungalow avec des piquets.
- Décaisser et niveler la zone de pose pour garantir une surface parfaitement plane.
- Installer un lit de gravier compacté ou couler une dalle béton selon les préconisations techniques du fabricant.
- Prévoir un système de drainage périphérique pour éviter toute accumulation d'eau sous la structure.

Raccordements et réseaux

- Prévoir les attentes pour l'arrivée d'eau potable et l'évacuation des eaux usées.
- Installer les fourreaux nécessaires pour le raccordement électrique et la fibre optique.
- Vérifier la profondeur des tranchées pour protéger les réseaux contre le gel et les chocs mécaniques.
- S'assurer que les points de raccordement sont accessibles et conformes aux normes en vigueur.

Vérifications logistiques avant livraison

- Confirmer la date et l'heure de livraison avec le transporteur.
- Vérifier l'accessibilité du site pour le camion-grue (largeur de voie, hauteur sous câbles, virages).
- Dégager l'espace de manœuvre nécessaire pour le déchargement et le positionnement du bungalow.
- S'assurer de la présence d'un responsable sur place pour réceptionner le matériel et signer le bon de livraison.